

Séance du 27 janvier 2014

A une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi le 27 janvier 2014 à 19h30.

Sont présents : Mme Manon Champigny,
Mme Jocelyne Bouchard,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant la totalité du Conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2014-01-018 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h30 sur proposition de M. Richard Mireault, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2014-01-019 Responsables du projet MADA

Il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que Mme Manon Champigny et M. André Drouin soient nommés responsables pour le conseil du programme Municipalité Amie Des Aînés (MADA).

2014-01-020 Présentation au programme PIQM-MADA

CONSIDÉRANT que la politique municipalité amie des aînés adoptée par la municipalité préconise de soutenir le vieillissement actif notamment par l'amélioration des infrastructures publiques et des parcs municipaux;

CONSIDÉRANT que la pratique de la pétanque est populaire auprès des aînés de notre municipalité;

CONSIDÉRANT la consultation tenue auprès des responsables de la pétanque;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réaménager le terrain de pétanque et d'offrir une aire de repos ombragée aux adeptes de cette activité ainsi qu'aux autres usagers du parc récréatif;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec offre le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA);

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par M. Richard Mireault, il est résolu :

1. que la municipalité autorise le projet d'aménagement du terrain de pétanque tel que présenté au conseil municipal;
2. que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles ainsi que les coûts continus du projet;

3. que Mme Manon Champigny soit nommée répondante du projet auprès du conseil et du gouvernement;
4. que le secrétaire-trésorier, M. André Allard soit autorisé à soumettre le projet dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité – Municipalité amie des aînées et qu'il soit aussi autorisé à signer les documents nécessaires à la présentation dudit projet.

2014-01-021

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h00 sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Manon Champigny.